

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Procédure Adaptée – Marché de Travaux

#### **Pouvoir adjudicateur :**

Commune de Berchères sur Vesgre  
Monsieur Pascal Philippot - Maire  
Place de l'Eglise  
28260 Berchères sur Vesgre  
Tel : 02 37 82 08 28  
Fax : 02 37 65 91 21  
Mail : mairie-bercheres-sur-vesgre@wanadoo.fr

#### **Objet du Marché :**

Sécurisation électrique, restauration et réédition de lustrerie Eglise Saint Rémi

Lieu d'exécution : Commune de Berchères sur Vesgre, 28260

#### **Renseignements relatifs au marché :**

Marché : Unique

Le marché pourra être attribué à une entreprise ou à un groupement d'entreprises solidaires

#### **Caractéristiques principales :**

La consultation concerne la mise en sécurité électrique de l'église Saint Rémi de la commune de Berchères-sur-Vesgre, ainsi que la restauration de la lustrerie ancienne, la réédition de lustres d'après documents et l'électrification des objets correspondants.

Variantes :

Sans objet

Délai d'exécution :

Le délai d'exécution est fixé dans l'acte d'engagement et ne peut en aucun cas être changé. Les travaux seront exécutés dans un délais de 7 mois, compris la période de préparation. Le délai est pris en compte dès la date fixée par l'ordre de service. Le marché est à prix unitaire et actualisable.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux :

Décembre 2011.

#### **Renseignements d'ordre financier :**

Imputation budgétaire : Fonds propre de la Commune – Subvention du Conseil Général d'Eure et Loir – souscription Fondation du Patrimoine

Le délai global de paiement est de 30 jours

Unité monétaire utilisée : l'Euro

Les prix du marché sont fermes et définitifs

**Remise des offres :**

Le candidat devra remettre l'ensemble des documents du marché, dûment complétés, datés et signés, qui seront complétés par :

- DC1
- DC2
- Pouvoir si nécessaire, de la personne habilitée à engager le candidat ou le groupement.

Ainsi que le certificat de visite obligatoire (sur rendez-vous) conformément au règlement de consultation.

**Critères de jugement des offres :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation

**A l'issue d'une première phase de sélection des offres et après établissement d'un classement provisoire, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats ayant présenté les offres les mieux classées.**

**Date limite de remise des offres :**

Vendredi 04 novembre 2011 à 12h00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

90 jours à compter de la date de remise des offres.

**Lieu ou le dossier de consultation peut être retiré :**

Le dossier comprenant l'ensemble des pièces du marché sera envoyé à chaque candidat par courrier. Les demandes de dossier peuvent être adressées soit par courrier, par télécopie ou par mail à l'adresse suivante [mairie.bercheres-sur-vesgre@wanadoo.fr](mailto:mairie.bercheres-sur-vesgre@wanadoo.fr)

**Lieu où l'offre doit être déposée :**

Mairie de Berchères sur Vesgre

Place de l'Eglise

28260 Berchères-sur-Vesgre

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie : lundi 9h-12h et 14h-19h, jeudi 9h-12h et 14h-17h, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 9h-12h.

Exceptionnellement le vendredi 04 novembre de 8h à 12h pour la remise des plis.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** le 10 octobre 2011